



Institut Français pour la Nutrition

Charte

pour l'élaboration et la diffusion
de matériels pédagogiques dans
le domaine de l'alimentation
et de la nutrition

2002



Préambule et objectif

A l'initiative de l'Institut Français pour la Nutrition (IFN), un groupe de travail constitué de professionnels du secteur alimentaire (industriels, interprofessions, etc), de scientifiques spécialisés en nutrition et de représentants du monde enseignant s'est réuni pour réfléchir aux engagements des professionnels de l'alimentation dans leurs relations avec le monde de l'enseignement, notamment en ce qui concerne la conception, la réalisation et la diffusion de matériels pédagogiques.

A l'issue de ces réflexions, le groupe de travail a rédigé cette **Charte** : elle définit, dans le cadre de l'éducation à la consommation et à la santé, **les bonnes pratiques et les engagements déontologiques des professionnels de l'alimentation** pour l'élaboration et la diffusion en milieu scolaire de matériels pédagogiques traitant de sujets relevant de l'alimentation et de la nutrition, et destinés à tout professionnel ayant un rôle éducatif et de promotion de la santé en milieu scolaire (enseignant, infirmière scolaire, etc).

Après un an de phase d'expérimentation avec ses adhérents, l'IFN a

décidé d'offrir à tout organisme ou entreprise **s'engageant de façon volontaire à respecter la Charte**, la possibilité d'utiliser celle-ci et de faire figurer sur les matériels concernés **la mention suivante** :

"Ce matériel a été élaboré conformément à la Charte de l'Institut Français pour la Nutrition par (*nom de l'organisme*). (*nom de l'organisme*) prend sous sa seule responsabilité, le respect des recommandations de cette Charte. Cette Charte est disponible sur simple demande à l'IFN : 71, avenue Victor Hugo, 75116 Paris, et peut être consultée sur le site <www.ifn.asso.fr>".

Outre les recommandations de la Charte, les matériels respecteront la législation en vigueur.

L'adhésion à cette Charte implique d'en suivre l'intégralité des recommandations, et de déposer à l'IFN un exemplaire des matériels s'y référant. L'IFN se réserve le droit de vérifier que les documents sont en conformité avec la Charte. L'organisme ou entreprise peut inclure le texte de la Charte dans son matériel pédagogique ; il est disponible sous forme électronique auprès de l'IFN.

1 Thèmes des matériels pédagogiques concernés

Tout sujet traitant de l'alimentation et de la nutrition.

A titre d'exemple :

- Nutrition et équilibre de vie.
- Plaisir de manger et éducation au goût.
- Habitudes et comportements alimentaires.
- Histoire et cultures alimentaires.
- Savoir culinaire.
- Science des aliments.
- Alimentation et environnement.
- Économie alimentaire.
- Technologie alimentaire.
- Hygiène et sécurité alimentaire.
- Nutrition et prévention.
- Education à la consommation.
- Droit du consommateur.
- Législation alimentaire.
- ...

2 Respect des politiques ministérielles françaises

Le matériel pédagogique est élaboré en cohérence avec :

- **Les programmes officiels de l'Education Nationale**, en facilitant des approches pluridisciplinaires ;
- **Les programmes nationaux de sensibilisation du Ministère de la Santé** sur des thèmes tels que l'équilibre alimentaire, la sécurité domestique, etc ;
- **Les recommandations émises par les instances de la Santé ou de l'Agriculture.**

3 Conditions d'élaboration et de validation

- L'élaboration du matériel (brochure, vidéo, CD-Rom, site Internet...) tient compte du contexte scolaire :
 - **L'action éducative suppose la recherche de l'objectivité et le respect de la nature pluri-culturelle de la société française.**
 - **Le matériel est au service des initiatives pédagogiques** de l'enseignant comme de tout professionnel ayant un rôle éducatif et de promotion de la santé en milieu scolaire.
 - **Son mode d'expression et d'utilisation est explicitement mentionné** (ludique, informatif, démarche de découverte).
- **Le matériel s'adapte aux cycles visés** : contenu, niveau de connaissances, langage utilisé, complexité des idées développées, questionnement des élèves, compréhension requise.
- **L'élaboration du matériel repose sur les besoins** des professionnels ayant un rôle éducatif et de promotion de la santé en milieu scolaire qui les utilisent.
A cet effet, il a été recommandé aux éditeurs d'élaborer et pré-tester le matériel avec eux.
- **Les mentions légales figurent sur le matériel**, notamment la date de publication.

4 Contenu

- **Les informations nutritionnelles données sont placées dans le contexte d'une alimentation diversifiée et équilibrée.**

Elles s'inscrivent dans le cadre de la promotion de la santé et ne font donc pas référence à la maladie ou n'utilisent pas un vocabulaire qui pourrait effrayer ou encourager des habitudes alimentaires extrêmes. Tout dénigrement ou jugement négatif est évité.

- **Les informations diffusées tiennent compte de l'état des connaissances scientifiques.**

Elles distinguent ce qui fait l'objet d'un consensus de ce qui reste controversé.

Des experts compétents dans les domaines scientifiques, technologiques et pédagogiques ont été sollicités. Les informations à caractère scientifique mentionnent leurs sources ou références bibliographiques.

- Le matériel pédagogique inclut suffisamment de détails et d'explications pour s'assurer que les informations fournies sont placées dans le bon contexte et ne seront pas mal interprétées.

5 Positionnement de la marque

Le matériel pédagogique est dans tous les cas signé par la marque, la société ou l'organisme car il est essentiel que les destinataires soient capables d'en identifier l'émetteur.

Dans un souci de transparence sur l'origine du matériel pédagogique, logos et sigles figurent sur les principaux éléments constitutifs de ce dernier, mais toutefois d'une manière suffisamment discrète pour ne pas constituer une incitation à consommer les produits auxquels ils renvoient.

Tous les aliments sont désignés en termes génériques

(par exemple : biscuit au chocolat, céréale pour le petit déjeuner, huile, ...).

6 Diffusion et mise en œuvre du matériel pédagogique

L'existence du matériel est portée à la connaissance des professionnels ayant un rôle éducatif et de promotion de la santé en milieu scolaire. **Il est mis à leur disposition sur demande.**

Il est également remis sur demande aux associations de parents d'élèves.

La mise en œuvre du matériel pédagogique relève de la responsabilité du professionnel ayant un rôle éducatif et de promotion de la santé en milieu scolaire (enseignant, infirmière scolaire, etc).

Si la mise en œuvre du matériel requiert l'intervention de personnes extérieures au milieu éducatif, ces dernières doivent respecter les consignes ministérielles en vigueur et les parents d'élèves sont informés via l'utilisateur (mentionné dans une lettre à l'utilisateur, enseignant, ou infirmière scolaire, etc).

Si l'intervention a lieu dans les locaux de restauration, il convient d'informer les partenaires de la communauté éducative (communes, conseillers généraux et régionaux).

7 Une double évaluation

- **La satisfaction des professionnels ayant mis en œuvre le matériel pédagogique sera mesurée, sur la forme et sur le contenu.**

- Le matériel pédagogique inclut autant que possible **des moyens pour l'utilisateur d'évaluer les connaissances des enfants et leur mise en application avant et après son utilisation.**





Institut Français pour la Nutrition

L'Institut Français pour la Nutrition (IFN)
a été créé en 1974 par les Professeurs BOUR et TREMOLIERES,
nutritionnistes, et par plusieurs industriels de l'agro-alimentaire.
C'est une Association à but non lucratif,
régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

L'IFN réunit des chercheurs du secteur public et du secteur privé,
des industriels de l'agro-alimentaire, et, en tant que membres associés,
des médecins, des diététiciens, des enseignants, etc...

Président

Jean-Paul LAPLACE

(Direction scientifique nutrition humaine et sécurité des aliments - INRA, Paris)

Vice-Président Scientifique

Pr. Bernard GUY-GRAND

(Hôtel-Dieu Paris, Faculté Broussais, Université Paris VI)

Vice-Président Industriel

Philippe DELOFFRE

(UDIA)

L'IFN : un rôle d'interface

... "Favoriser la concertation entre les milieux scientifiques
et les professionnels de la chaîne agroalimentaire, à l'occasion
des questions intéressant la nutrition et l'alimentation dans
leurs différentes dimensions et leur promotion"...

(Statuts - 13 mars 1974 - révisés en mars 2001)

Les activités de l'IFN

Colloques et conférences scientifiques

Groupes de travail

Coopération régulière avec de nombreux organismes

Information et documentation

Publications

